

Granville : ports et aérodrome changent de gestion

C'est une page importante de l'histoire de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Ouest Normandie qui s'est tournée, mardi 17 novembre, à l'occasion de la signature officielle du protocole de transfert de la gestion des ports de Granville et de l'aérodrome de Granville – Mont Saint-Michel. En effet, confiée il y a cinquante ans à la CCI Ouest Normandie, la gestion des ports de pêche, commerce et plaisance reviendra à compter du 1^{er} janvier 2021 au conseil départemental de la Manche. La gestion sera ainsi confiée pour une durée de trente ans à la société publique locale des ports de

la Manche. « Cette reprise des concessions par le département de la Manche s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du port de Granville et de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement de la rue des Isles votés en 2018 : valorisation des espaces portuaires, extension des terre-pleins de carénage de pêche et extension du port de plaisance », confie Marc Lefèvre, président du conseil départemental. Quant à l'aérodrome de Granville, il est repris par la collectivité départementale, déjà propriétaire de l'aéroport de Cherbourg Manche et de l'aérodrome de Lessay.